

01

Garantir la protection et la sécurité des populations et valoriser les valeurs républicaines

Hausse des moyens et des effectifs pour la police et la gendarmerie nationales

Cela signifie : **30 gendarmes supplémentaires** en 2023 et création de **3 nouvelles brigades mobiles**. Ces brigades seront mises en place dans les secteurs des Bastides du Gaillacois, des Plateaux des Monts-de-Lacaune et de la zone périurbaine d'Albi. **Réactivation de la brigade anti-criminalité (BAC) de Castres** le 1er juin, avec 10 policiers formés en 2022. Lancement de la reconstruction du commissariat de Carmaux.

Affirmation des priorités en termes de délinquance et de criminalité

La **lutte contre les violences intrafamiliales** constitue une priorité absolue : deux postes d'intervenantes sociales en police et gendarmerie ont été renouvelés et une Maison de la protection des familles a été créée en zone gendarmerie. Les suites judiciaires contre les auteurs ont été systématisées et les dispositifs bracelet anti-rapprochement (BAR) et téléphones grave danger déployés par les parquets. La **lutte contre les trafics de stupéfiants** a été renforcée par le signalement possible des points de deal, la multiplication des actions contre les 23 sites recensés (1342 AFD délivrées depuis septembre 2020, hausse de 60 % entre 2021 et 2022). Le démantèlement des trafics s'accroît dans le cadre de la coopération interservices (CROSS) et en lien avec l'Office anti-stupéfiants (OFAST).

Prévenir la délinquance et assurer la tranquillité publique au quotidien.

Trois contrats de sécurité intégré (CSI) ont été signés à Albi, Graulhet et Gaillac. Ce dispositif partenarial permet de fixer les engagements respectifs en faveur de la politique locale de sécurité. Pour 2023, deux autres seront signés à Carmaux et Mazamet. L'année 2023 sera consacrée à la revitalisation des contrats locaux ou intercommunaux de sécurité

et de prévention de la délinquance (CLSPD/ CISPD) en lien avec les maires et présidents d'EPCI. Des groupes locaux de traitement de la délinquance (GLTD) seront réunis sous l'autorité des deux procureurs de la République.

La politique de la ville et cohésion urbaine

L'État est signataire de **cinq contrats de ville** dans six villes du département afin de soutenir le développement social de 11 quartiers prioritaires (QPV). En 2022, 965 000 euros ont été consacrés à la politique de la ville par l'État via l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et 30 postes d'adulte relais ont été financés. Les deux opérations de rénovation urbaine des quartiers ANRU entrent en phase opérationnelle à Albi (Cantepau) et Castres (Laden / Petit-Train).

La promotion des valeurs de la République et le renforcement de la citoyenneté

Ce sont des jeunes volontaires qui portent les valeurs républicaines et assurent une mission d'intérêt général. **Deux séjours de cohésion** du Service National Universel (SNU) ont été organisés dans le Tarn pour des jeunes venant d'autres départements. De plus, 199 Tarnais âgés de 15 à 17 ans ont participé au SNU. Lors des élections présidentielle et législatives de 2022, les services de la préfecture ont été mobilisés pour la bonne organisation de ces événements incontournables pour garantir notre démocratie.

Les services de l'État sont engagés également de manière continue pour lutter contre toutes les formes de radicalisation et pour la bonne application de la loi confortant le respect des principes de la République.

02

Répondre et agir face aux crises

La mobilisation face à l'épidémie de Covid : la vaccination des Tarnais

En 2022, les équipes médicales tarnaises ont **poursuivi leur lutte contre l'épidémie** de Covid-19. Merci aux membres du personnel médical qui, après deux années d'engagement, continuent de protéger nos concitoyens.



La gestion de la ressource en eau représente un enjeu prioritaire pour le département

L'été 2022 a été le plus sec et le plus chaud depuis 1963. Les fortes chaleurs ont eu d'importantes conséquences pour les agriculteurs et aussi – et c'est nouveau – pour la gestion de l'eau potable. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a également dû faire face à **cinq fois plus de départs de feu** que les années précédentes. Pendant cinq mois, un comité de gestion de la ressource en eau s'est réuni chaque semaine pour organiser le soutien en étiage et optimiser la ressource.

Un accueil réactif et agile des déplacés ukrainiens

Dans le Tarn, **610 déplacés ukrainiens** ont été accueillis entre février et octobre 2022. Une organisation inédite a été mise en place avec un guichet unique réunissant huit organismes (services de l'État, conseil départemental, OFII, CPAM, CAF, Aralia, Solidac). Ce travail collectif, réalisé en lien étroit avec les maires, mérite d'être salué.

Préparation à la gestion de crise, notamment aux possibles délestages énergétiques

8 exercices de sécurité civile ont été réalisés en 2022 (SEVESO, NOVI, PPI, FR ALERT, délestage, 2 Alertext, barrage). Le dispositif FR ALERT a été testé pour la première fois lors d'un exercice. Ce dispositif permet de cibler les messages de prévention auprès de la population impactée par un risque spécifique. L'hiver 2022-2023 a été préparé avec l'ensemble des acteurs pour prévenir les risques de délestages d'électricité et de gaz et afin que les citoyens et entreprises du Tarn soient préparés à cette éventualité (révision des listes de clients prioritaires, exercice d'entraînement avec Enedis). Pour éviter cette situation les services se sont engagés dans la promotion de la sobriété énergétique (EcoWatt).

03

Agir pour la résilience du tissu économique

Un soutien exceptionnel de l'État qui se poursuit

France Relance a permis d'engager les crédits de l'État pour un total d'**un milliard d'euros** dans le Tarn. En matière économique, **157 projets** ont été soutenus portant sur 8 filières à forts enjeux pour le territoire. Un appui aux filières emblématiques tarnaises (le cuir, le bois et la forêt, l'agroalimentaire, l'hydrogène, le granit) a été engagé dès 2021 avec pour objectifs de les structurer, de pérenniser leur ancrage territorial et leur développement départemental et régional.

France 2030

Un comité départemental a été créé pour la promotion des appels à projets et le bilan des candidatures déposées. À ce jour, **six lauréats** ont été annoncés pour **6,6 millions d'euros de subventions** et 890 000 euros d'avances remboursables.

Le tissu économique tarnais : une résilience à l'épreuve des crises

Forte de succès réels grâce au plan France Relance - taux de chômage de 7,7 %, signature de plus **3000 contrats d'apprentissage en 2021 et 2022** - l'économie tarnaise est confrontée depuis la mi-2022 à de nouvelles difficultés : hausse des prix de l'énergie, rareté des matières premières, indisponibilité de la main d'œuvre dans de nombreux secteurs en tension. Face à cette

situation les services de l'État ont déployé des aides gouvernementales : plan de résilience, aides diverses à l'énergie pour les particuliers, entreprises et collectivités. En parallèle, Pôle emploi et les missions locales ont poursuivi leurs efforts pour permettre aux Tarnais de bénéficier du plan 1 jeune 1 solution et du contrat d'engagement jeunesse.

Soutien aux collectivités et aux entreprises dans le cadre de la crise énergétique

Cette mesure spécifique a été attribuée à **192 collectivités**. Les dotations de fonctionnement aux collectivités ont été maintenues afin de préserver l'investissement public.

04 Soutenir l'agriculture et le développement durable du territoire

Les filières agricoles tarnaises ont été fortement touchées par les conditions climatiques.

Les conséquences de la crise ukrainienne et les conditions climatiques (gel et sécheresse) ont eu un impact fort sur le monde agricole. Les services de l'État se sont mobilisés pour obtenir la **reconnaissance de l'état de calamités agricoles** pour les arboriculteurs, les producteurs d'ail et enfin pour les éleveurs (calamité fourrage de manière anticipée pour une partie du département, et définitive pour la totalité du département). Les guichets partenaires (Chambre d'agriculture, MSA) ont également été mobilisés comme dégrèvements de taxe foncière non-bâtie. Une cellule «mal-être agricole» a été mise en place pour apporter aide et accompagnement.

Actions sur le loup

Deux comités loup se sont tenus en 2022. Une réunion inter-départementale sera organisée pour la première fois en janvier 2023. Les délais d'indemnisation des éleveurs touchés ont été considérablement réduits et **30 tirs de défense ont été autorisés**. Un travail est en cours avec la Fédération Départementale de Chasse et les louvetiers pour permettre aux éleveurs de défendre leur troupeau dans le respect du cadre légal.

Augmenter la production d'énergie verte

Le déploiement d'énergies vertes se poursuit dans le Tarn. **Une feuille de route départementale a été dressée** dans le cadre des instructions de la Première ministre (ex. doublement de la puissance installée éolienne, quintuplement de la puissance photovoltaïque), un accompagnement renforcé des projets permet d'accélérer les autorisations. Enfin et surtout, la mise en place de séminaires ad hoc a permis de renforcer la cohésion entre les acteurs. Un groupe de travail des producteurs d'énergie est prévu début 2023.

Favoriser la sobriété énergétique de tous

Les logements constituent une source importante de consommation d'énergie. L'aide MaPrimeRénov' permet ainsi de financer des travaux de rénovation énergétique. Dans le Tarn, **7 500 logements** ont bénéficié de la prime pour un montant de **44M d'euros**.

05

Adapter les services publics aux besoins des populations et des territoires

Renforcement de l'attractivité des villes tarnaises

Les actions concrètes se déploient pour des centre-bourgs vivants au sein des programmes Action Cœur de Ville (ACV) - Albi, Castres et Mazamet - et des Petites Villes de demain (PVD), lieux de vitalité pour les territoires ruraux du Tarn (**15 communes du département**). Pour diffuser les bonnes pratiques, un club des chefs de projet de ces dispositifs (ACV, PVD) a été créé.

Achèvement de la mise en œuvre du dédoublement des classes

Toutes les classes situées en zone d'éducation prioritaire sont désormais dédoublées afin d'améliorer l'apprentissage et le suivi des élèves de CP et CE1. La moitié des classes de grande section le sont également à la fin de l'année 2022.

Mise en œuvre de l'Agenda rural pour faire des campagnes des territoires d'avenir

L'Agenda rural est un plan d'action de **181 mesures** confortant la redynamisation des campagnes et les initiatives locales (40 conseillers numériques sillonnent le département, 10 contrats de volontaires territoriaux en administration ont été signés soit 150 000€ et 3 projets «1000 cafés» (à Murat/Vèbre, Técou et Labastide de Levis) ont été installés.



Les France Services au plus près des Tarnais

Le Tarn compte **25 structures labellisées** permettant de mettre chaque Tarnais à moins de 30 min d'une structure d'accès à tous les services publics. 22 sont déjà ouvertes, 3 le seront prochainement, dont en janvier 2023 celle située au sein de la sous-préfecture de Castres). Depuis janvier 2020, les France Services ont démontré toute leur utilité, en zone rurale et urbaine (QPV) en agrégeant des acteurs de service public en quête de proximité et répondant aux besoins des usagers. L'année 2023 sera consacrée à la consolidation et à l'animation du réseau.



France Services
Proche de vous au quotidien

Séjour de la santé, nouveau zonage médical

48M d'euros ont été accordés. Ils ont notamment bénéficié aux Hôpitaux d'Albi et de Castres. Par ailleurs, une extension des aides financières a été prévue pour favoriser l'installation des médecins en zone rurale. 23 maisons de santé sont implantées dans le territoire et des méthodes innovantes sont déployées dans le cadre des quatre communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS). Le conseil national de la refondation (CNR) sur le thème de la santé s'est tenu à Albi le 5 décembre. La proximité territoriale de l'offre de soins constitue de ce point de vue un élément fédérateur indispensable.

Soutien à l'investissement des collectivités territoriales

Grâce notamment à la DETR et à la DSIL, ce sont **17 millions d'euros** d'aides qui ont été versés aux collectivités territoriales en 2022. Ces aides vont en priorité aux projets ruraux, et accélérant l'adaptation au changement climatique.

06

Accompagner l'aménagement du territoire et la mobilité

Poursuivre le désenclavement du territoire et permettre la fluidification des flux routiers

Prévus dans le Contrat de plan Etat-région (CPER), des travaux de sécurisation de la RN88 autour d'Albi sont menés pour **5,7 millions d'euros** et s'achèveront à la mi-2023. Le prochain CPER prévoit, en fonction de la maîtrise d'ouvrage qui sera à l'œuvre, un dire de l'État et des études d'opportunité sur les solutions existantes.

L'année 2022 aura été consacrée à la dernière phase de **lancement de l'A69**, avec la signature du contrat de concession en avril, et le lancement de l'enquête publique environnementale le

28 novembre. Parallèlement les réunions d'information de tous les acteurs ont été mises en œuvre (engagements de l'État, mesures compensatoires). Un comité de développement est mis en place pour fédérer les acteurs autour du projet de territoire : cinq groupes de travail ont été lancés autour de l'économie, de l'occupation des sols, de l'agriculture, des aménagements routiers annexes et de l'emploi.

Pour réaliser ces actions, **l'organisation des services de la Préfecture et de la sous-préfecture a été revue**. Le nouvel organigramme : https://www.tarn.gouv.fr/IMG/pdf/organigramme_12-22-2.pdf

Vers 2023 ...

L'année 2023 devra nécessairement s'inscrire dans l'action afin d'assurer la résilience de notre économie et des moyens de nos collectivités face à la crise énergétique. Dans ce contexte les efforts de sobriété, d'adaptation au changement climatique et de développement des énergies renouvelables devront être accélérés. Le fonds vert de 2 milliards d'euros annoncées par la Première ministre en sera un vecteur comme l'action des services de l'État pour respecter les engagements de la feuille de route sur le développement des énergies renouvelables.

Sous réserve de l'autorisation administrative qui devra être donnée, les travaux de l'A69, chantier emblématique de 400M€ attendu depuis 30 ans sera lancé.

Un plan d'action commun à l'État et au département sera déployé en réponse à l'été 2022 en matière de politique de l'eau. L'action en matière de sécurité sera intensifiée et la lutte contre les cambriolages et l'insécurité routière ramenée au rang de priorités avec la lutte contre les stupéfiants et la lutte contre les violences intra-familiales.

L'effort vers des services publics plus proche de nos concitoyens se poursuivra autour des actions bien identifiées que sont Action cœur de ville, Petites villes de demain et France services. Enfin un nouveau sous-préfet sera déployé conformément aux annonces faites par le Ministre de l'Intérieur. La cité administrative rénovée à Albi ouvrira ses portes, symbole d'unité et sobriété énergétique.